

Place Bell à Laval

L'appel de qualification est lancé

Laval, le 19 février 2013 — Une nouvelle étape vient d'être amorcée ce matin menant à la réalisation de la Place Bell. Infrastructure Québec, en partenariat avec La Cité de la culture et du sport de Laval, a procédé au lancement de l'appel de qualification pour la réalisation du nouveau complexe multifonctionnel culturel et sportif lavallois en mode clés en main.

L'appel de qualification constitue la première étape du processus de sélection menant au choix d'un candidat qui sera responsable de la conception du projet et de sa réalisation. Les entreprises intéressées à soumettre un dossier de qualification ont deux mois pour le faire en consultant le portail SÉAO (<https://www.seao.ca/index.aspx>). Afin que leur candidature soit évaluée, les firmes candidates devront respecter toutes les conditions énoncées dans l'appel de qualification, notamment en démontrant leur capacité de réaliser des projets d'envergure par leurs ressources humaines, matérielles et financières, ainsi que leurs compétences pour réaliser cet ambitieux projet. La Cité recherche des entreprises qui sauront faire preuve d'innovation et d'efficacité afin de permettre la réalisation d'un bâtiment de grande qualité, tout en respectant un prix plafond préétabli. Mentionnons que les entreprises intéressées devront détenir une autorisation de contracter émise par l'Autorité des marchés financiers en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, telle que modifiée par la Loi 1.

M. Marcel Alexander, président de La Cité de la culture et du sport de Laval, s'est dit confiant pour la suite des choses : « Le processus menant à la réalisation de la Place Bell est bien enclenché. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Infrastructure Québec pour s'assurer que toute la démarche respectait les règles de rigueur et de transparence. L'appel de qualification permettra de retenir les trois candidats les plus prometteurs qui seront invités à participer au processus d'appel de proposition qui se tiendra à l'été. Ceux-ci devront démontrer qu'ils rencontrent toutes les exigences de La Cité, mais également qu'ils ajoutent de la valeur au projet tout en respectant le prix plafond préétabli. Nous voulons nous assurer que la conception et la construction du complexe seront effectuées par des entrepreneurs expérimentés, possédant les ressources nécessaires pour non seulement construire un bâtiment mais bien pour édifier un lieu de rassemblement dont toute la population sera fière pendant de très nombreuses années. »

Au cours des prochaines semaines, La Cité prévoit le lancement d'appel d'offres pour des services professionnels en géotechnique et en environnement. Ces professionnels assisteront La Cité dans la finalisation des études techniques, dans l'évaluation technique des propositions et pour le suivi pendant la réalisation des travaux.

Longtemps attendu par les diverses associations de sports de glace, le futur complexe offrira également la possibilité aux Lavallois d'assister à des événements culturels de haut calibre dans leur ville. Il comprendra un aréna de 10 000 sièges transformable en salle de spectacle, une glace olympique avec 2 500 sièges et une glace communautaire pouvant accueillir 500 spectateurs.

À propos de La Cité de la culture et du sport de Laval

La Cité de la culture et du sport de Laval est un organisme à but non lucratif qui a été créé en 2009 pour construire la Place Bell, un complexe multifonctionnel moderne et adéquat permettant notamment la présentation d'événements artistiques, culturels et sportifs en tous genres. La Cité a également comme mandat de promouvoir la venue d'événements artistiques et sportifs à Laval ainsi que la pratique des sports de glace auprès de la population lavalloise.

www.lacitedelacultureetdusportlaval.ca

– 30 –

Source : Jean Gosselin, porte-parole
La Cité de la culture et du sport de Laval
514 757-9092 – jean@jeangosselin.com